

AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE **LELEX****Nombre de membres**afférents au C.M : 08
en exercice : 08
qui ont pris part
à la délibération : 07**SEANCE du 04 avril 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 4 avril,
à 18h30, le conseil municipal de cette commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
la présidence de Monsieur Roger GROSSIORD, Maire,

Date de convocation
27/03/2024**Etaient présents :**
LEVRIER Patrick Adjoint
GABRIEL-ROBEZ Delphine, MERMET Jacques, TREMBLAY Sacha,
GROSGURIN Jean-pierre.Date d'affichage
27/03/2024**Excusée :** GROSGURIN Laurence pouvoir à Patrick LEVRIER
Absent : PERONNET Gilles**Elue secrétaire de séance :** GABRIEL-ROBEZ Delphine**Objet : Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du Département de l'Ain dans le cadre du Pacte de Territoire, pour remplacement des jeux d'enfants.**

Monsieur le Maire explique que les jeux d'enfants installés en face de la Mairie sont abimés et doivent être remplacés.

L'achat et la mise en place de ces jeux peuvent être éligibles au titre du Pacte de Territoire du département de l'Ain, « équipements de proximité ».

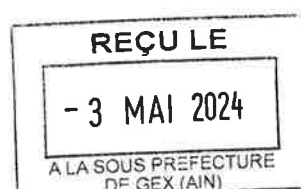
Le montant des jeux s'élève à **38 336, 09 € HT**

Le conseil ouï l'exposé du maire

Après en avoir délibéré par 07 POUR 00 CONTRE 00 ABSTENTION

ADOPTE le projet d'achat et de mise en place de jeux pour enfants sur l'aire en face de la Mairie

ADOPTE le plan de financement ci-dessous



DEPENSES		RECETTES		
<i>Détail des postes</i>	<i>Montant en € HT</i>	<i>Financements</i>	<i>Montant en € HT</i>	<i>en %</i>
PROLUDIC	38 336,09 €	Département de l'Ain Pacte Territoire	11 500,83 €	30
		Fonds propres commune	26 835,26 €	70
TOTAL	38 336,09 €	TOTAL	38 336,09 €	100

SOLLICITE une subvention de **11 500,83 €** au titre du Pacte de Territoire du Département de l'Ain, soit 30 % du montant HT du projet.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de ce dossier.

Pour copie conforme
Le Maire
Roger GROSSIORD

